

5628/62

M. et Mme

Deleuse. Rome

Awirs - Ingis (Lige)

off. v. tabl. de
E. Pilet

“ membre de la corporation
des archers.

15.3.25.

Bruxelles, le 30 mai 1925.

Monsieur et Madame,

J'ai le regret de vous informer que la Commission directrice et administrative du Musée (section d'art ancien) a émis un avis défavorable à l'entrée dans les collections de l'Etat du portrait d'un membre de la corporation des archers anversoïis, attribué à Emmanuel Biset dont la photographie nous avait été envoyée.

Recevez, Monsieur et Madame, mes salutations très distinguées

Le Conservateur-adjoint,

Monsieur et Madame Deleuze-Rome,
166 rue des Nonnes,

AVINS BRIGIS.
LIEGE.

Tournai, le 24 avril 1925.

Monsieur le Directeur,

Par votre lettre du 31 mars dernier, vous nous demandiez, de vous envoyer une photographie de notre tableau représentant le portrait d'un membre de la corporation des archers anversoïis, attribué à Emmanuel Bizet et daté de 1673, provenant de la collection de feu Monsieur le Docteur Jorissenne de Liège décédé le 22-11-1924.

J'aime à vous rappeler que lorsqu'il nous parlait de cette peinture sur bois, qu'il disait toujours qu'elle valait plus de 10.000 francs

Veillez s'il vous plaît, nous faire savoir ce que la Commission du Musée

en aura décidé. Si elle désire en
faire l'acquisition, qu'elle veuille
bien nous faire savoir, combien elle
en offrirait

En attendant, veuillez agréer,
Messieurs le Directeur, nos plus sincères
salutations

M^{rs} St. M^{rs} Deleuze Rome
166 Rue des Nonnes
Auvins-Engis (Liège)

Bruxelles, le 31 mars 1925.

Monsieur et Madame,

Nous avons reçu votre communication relative au portrait d'un membre de la corporation des archers anversois attribué à Emmanuel Biset, provenant de la collection de feu le Dr Jorissenne. Selon l'usage, le tableau offert en vente pour les collections de l'Etat devrait être déposé dans nos locaux aux frais, risques et périls des propriétaires; mais, afin d'éviter un déplacement inutile, voulez-vous nous en faire parvenir une bonne photographie. Celle-ci sera soumise par nos soins à l'examen de la Commission du Musée qui décidera si l'acquisition éventuelle de ce portrait peut être prise en considération.

Recevez, Monsieur et Madame, mes salutations très distinguées.

Le Conservateur-adjoint,

Monsieur et Madame Deleuze-Rome
166 rue des Nonnes,
Awirs-Engis.
(LIEGE)

h. Baubier
Photo

Auwis, le 15 mars 1925

Monsieur le Directeur,

Par suite du décès
de notre vieux patron, feu M^r le Docteur Forissenne
de Liège et ayant été ses héritiers, nous possédons
le portrait d'un membre de la corporation des archers
Anvertois, gr. nat. buste, panneau peint par
Emmanuel Bizet, auteur de Guillaume Tell,
condamné à abattre la pomme sur la tête de
Jemmy (Musée royal de Bruxelles). Le même
personnage figure parmi les membres de la
Corporation sur ce rare et célèbre tableau.
L'âge, la date de la peinture sont gravés au
revers du panneau et peints au coin supérieur
gauche en pleine pâte. Le sujet ayant été

malade, les dates sont en double, vu l'interruption
du travail artistique. -

Le président fit également faire son portrait à
part. (Van den Branden, archiviste d'Anvers le
cite.) - Le panneau provient de la collection
Lombard. Cadre bois Louis XIV noir et or.

Monsieur le Docteur dernièrement l'avait
déposé dans une salle de vente de Liège et
il en demandait 10,000 francs.

Ce tableau a donc une très grande valeur.

Nous venons vous demander si vous ne
seriez pas désireux de l'acquérir et combien
vous en offririez.

En vous remerciant à l'avance, et dans
l'attente de votre réponse, veuillez agréer,
Monsieur le Directeur, nos salutations
empressées

M^r et M^{me} Deleuze Rome
166 Rue des Nonnes
Anvers. Flandre Province de Liège.